

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit pénal économique (4DR2263)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

CAPUS Nadja, Professeure ordinaire.

Contenu

Sont abordés la phénomologie et la notion du DPÉco, les liens internationaux, des aspects du droit pénal du droit du travail et du droit social, la responsabilité pénale de l'entreprise, les infractions de tromperie et de trahison, ainsi que des questions spécifiques de procédure pénale.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 min, précédé d'un temps de préparation. Obligation pour les candidat-e-s de se munir d'un exemplaire des lois utiles, version Chancellerie fédérale ou analogue. Sont interdits les notes et le matériel de cours, les manuels de droit et les objets connectés. L'étudiant-e tire au sort une question. En cas de fraude, les documents non admis sont retirés et l'examen peut être réputé échoué.

Documentation

Support et présentation powerpoint du cours publiés sur Moodle; Corboz Bernard, Les infractions en droit suisse, Volume I, Berne 2002 / Corboz Bernard, Les infractions en droit suisse, Volume II, Berne 2010 / Commentaire romand du Code pénal II, Macaluso et al., Helbing Lichtenhahn, Bâle 2017.

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra avec des activités interactives.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier les éléments pertinents spécifiques à la criminalité économique
- Intégrer les trois phases de l'analyse d'une situation concrète (typicité, illicéité, culpabilité)
- Distinguer les éléments constitutifs objectifs, subjectifs et les conditions de la punissabilité
- Analyser de manière approfondie et interpréter les éléments constitutifs de l'infraction
- Intégrer les difficultés procédurales liées à l'aspect international des infractions

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Travailler dans un contexte international